

JUIN 2016

Sommaire :

Page 1 Le mot du Maire

Une nouvelle association :
ACAM

Page 2 Informations générales

Les taux d'imposition

Page 3 Le budget

Informations complémentaires

Page 4 Les événements du second semestre



MONTEAUX

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

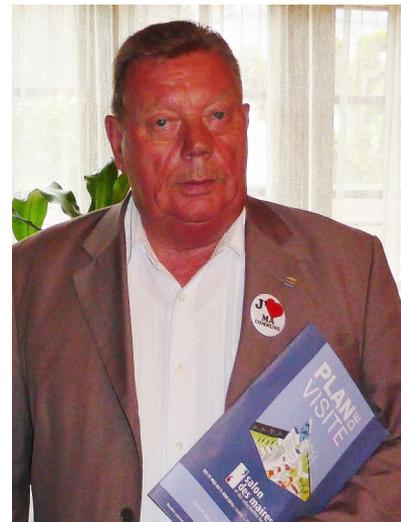
Le mot du Maire

Avec l'arrivée de l'été, nous débutons la 3^{ème} année de notre mandat municipal dans la sérénité.

Avec AGGLOPOLYS, nous effectuons la construction du P.L.U.i. « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal », qui définira ainsi l'avenir de l'occupation des sols de notre commune.

Particulièrement soucieux de la sécurité routière, nous allons installer 3 radars pédagogiques à l'entrée du bourg de Monteaux (route d'Onzain), à la Besnerie et à la Janverie.

Les travaux de voirie, de collecte des eaux pluviales et des trottoirs de la rue du Grand Saint Laumer sont commencés depuis le 26 mai et dureront environ 12 semaines. Ces travaux entraînent inévitablement une gêne pour les riverains. Cependant, nous vous demandons une certaine compréhension. Les riverains désireux d'avoir des informations particulières peuvent venir me voir à la mairie aux heures d'ouverture.



Le curage et le busage de certains fossés à la Janverie sont terminés.

Comme promis, la baisse des taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (- 2 points) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (- 8 points) est poursuivie. Nous approchons de la moyenne départementale.

Plus de 85 mm de pluie sont tombés sur notre commune en 2 jours. Aucun accident majeur n'est à déplorer. Je me félicite de la spontanéité des bénévoles qui ont aidé nos concitoyens dans les tâches préventives de protection des biens et je les en remercie.



Cependant, les accès au Centre Bourg côté Onzain et Veuves ont dû être fermés à la circulation pour cause de chaussées inondées.

Bien que les dégâts se soient limités aux cultures céréalières, aux jardins privés, aux matériels de loisirs et de jardinage, j'ai demandé, le 3 juin 2016, que soit reconnue la commune en état de catastrophe naturelle.

Le décret reconnaissant cet état a été pris le 8 juin 2016 et publié au Journal Officiel le 9 juin 2016.

La cérémonie de la fin de la Seconde Guerre Mondiale et la remise du grade de Sergent à M. Eric BIZIEUX a été une réussite.

Néanmoins, les commémorations ne sont pas seulement l'affaire des Anciens Combattants, des Sapeurs Pompiers, des Élus, c'est aussi l'affaire de tous.

Les mois de Juillet et Août arrivent, je vous souhaite de passer de bonnes vacances .

L'Association des Commerçants et Artisans de Monteaux (ACAM)

L'association des Commerçants et Artisans de Monteaux, créée depuis le 16/01/2016 et présidée par M. Hervé VERON, a organisé du 30 avril au 16 mai 2016 une quinzaine commerciale ; 900 tickets ont été vendus.



Le tirage a eu lieu dans les locaux de la mairie le 16 mai 2016 en présence de M. le Maire et de M. Patrick BILLON, directeur du Crédit Agricole d'Onzain.

L'association, voulant participer à la redynamisation du centre bourg a organisé le 21 juin la fête de la musique.



Les commerçants ont accueilli les habitants et un groupe de danseurs et de musiciens ont assuré l'animation.

Le public enchanté, profitant du temps clément, est resté tard dans la soirée.

INFORMATIONS GENERALES

FERMETURE D'UNE CLASSE SUR LE RPI : ELLE DEVIENT OFFICIELLE

Les prévisions de la rentrée scolaire 2016 font apparaître une baisse des effectifs : 122 au lieu de 131 élèves.

L'inspection académique a décidé de fermer une classe pour l'année scolaire 2016/2017.

Il est regrettable que l'Etat ne prenne pas plus en compte les efforts financiers faits par nos communes pour maintenir des infrastructures en bon état afin de permettre aux enfants des communes rurales de bénéficier des mêmes conditions que les villes.

Les réformes de l'Etat ont conduit à des augmentations importantes des participations des communes au budget du SIVOS.

Espérons que la baisse des effectifs ne continue pas !!!

TRAVAUX

Les travaux de la rue du Grand Saint Laumer ont débuté. Ces travaux, comme l'a rappelé M le Maire, occasionnent des gênes pour les riverains pour accéder dans la journée à leur propriété.

Merci de prendre en compte cet état de fait afin de permettre la réalisation de ces travaux .



RAMASSAGE ENCOMBRANTS POUR LES PERSONNES SANS VÉHICULE

Le ramassage des encombrants organisé par la commune est limité aux seules personnes sans moyen de transport, car la déchetterie n'accepte qu'une quantité limitée d'encombrants.

En cas de volume trop important, ce service pourrait être interrompu.

De plus, il est rappelé que les gravats, déchets verts, pneus et seaux de peinture ne sont pas acceptés.

Il a lieu le **premier mardi des mois de JUIN et de DÉCEMBRE** .

Téléphoner au moins deux jours avant à la Mairie au n° 02 54 70 22 28 pour l'enlèvement des encombrants à domicile.

RAPPEL : LE RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement est une obligation légale qui doit être accomplie à la mairie dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. L'attestation de recensement délivrée par la mairie n'est plus le document qui justifie de la situation du jeune au regard des obligations du service national .

Désormais, seul le certificat JDC (journée défense et citoyenneté) ou un certificat d'exemption est demandé pour des épreuves d'examen scolaire, concours ou permis de conduire. Ils ne pourront être obtenus que si les jeunes (hommes ou filles) ont été recensés auprès de leur mairie.

Il s'agit donc d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusqu'à leur 25 ans, à des difficultés en cas d'inobservation du délai légal évoqué.

LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Les taux votés par le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire sont pour l'année 2016 les suivants.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de ceux-ci depuis 2012.

Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives cadastrales qui servent de base de calcul des taxes locales a été maintenu à 1,09 par l'Assemblée Nationale pour 2016.

	<u>Taux</u>	<u>RAPPEL DES TAUX</u>				<u>Moyenne départementale</u>	
	2016	2015	2014	2013	2012	2015	2014
Taxe d'habitation	16,61%	16,61%	16,61%	16,61%	16,61%	25,93%	25,79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	27,00%	29,00%	31,00%	32,00%	36,00%	25,55%	24,94 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	60,00%	68,00%	75,00%	77,00%	81,00%	50,06%	49,75 %

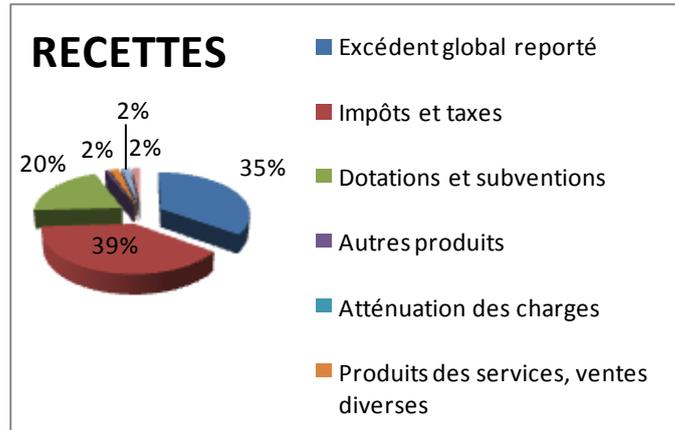
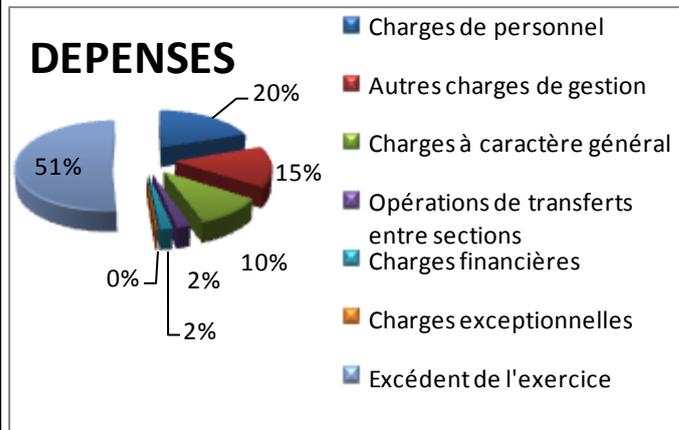
COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PREVISIONNEL

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

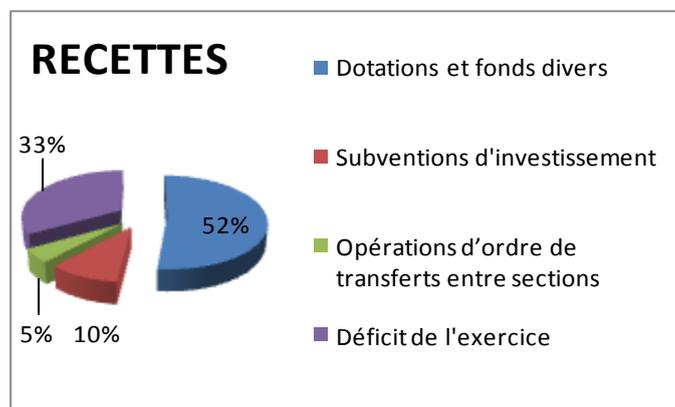
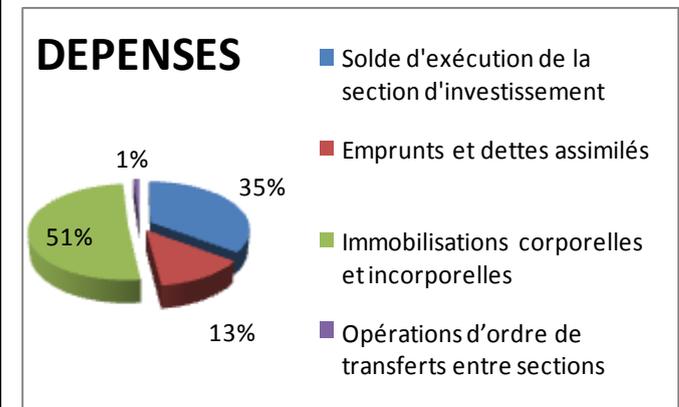
Le compte administratif représente la situation budgétaire de la commune pour l'année 2015. Il est constitué par la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le compte administratif présenté lors de la session du conseil municipal du 31/03/2016 a été voté à l'unanimité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ À 852 588 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT ÉQUILIBRÉ À 357 658 €



BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2016 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes à 1 226 740 €, dont 807 944 € en fonctionnement et 418 793 € en investissement.

Les baisses de dotations (- 17 000 € pour 2016), notre volonté de baisser encore cette année les impôts locaux (- 12 398 €), le maintien des activités liées à la réforme des rythmes scolaires et la volonté de maintenir nos investissements entraînent des contraintes budgétaires.

C'est pourquoi, le conseil municipal bâtit le budget communal avec une très grande prudence, sa volonté étant de maintenir ses engagements (baisse des impôts, maintien des investissements et contrôle de ses dépenses de fonctionnement).

Le budget primitif a été adopté lors de la session du conseil municipal du 31/03/2016 à l'unanimité.

INFOS COMPLEMENTAIRES

Les taux votés par Agglopolys concernant la commune de Monteaux pour 2016 restent inchangés par rapport à ceux de 2015 à savoir :

- ◆ Taux de la taxe additionnelle à la taxe d'habitation : 9,57%
- ◆ Taux de la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,33 %
- ◆ Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 16,40 %

Le taux de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) s'élève à 25.46%. Cette taxe est perçue au profit d'Agglopolys.

Les Événements et Festivités du second semestre 2016

25 juin 2016 : « Kermesse des écoles de Mesland-Monteaux » à partir de 14h au stade de Mesland
Les enfants présenteront le spectacle de fin d'année. L'APE tiendra des stands de jeux et une buvette. Elle organisera une tombola. Le bénéfice de cette journée permettra d'aider au financement de projets d'école.

26 juin 2016 : Eglise Saint Pierre Saint Paul : Messe suivie du partage d'un pain brioché accompagné du verre de l'amitié

2 juillet 2016 : Initiation au défibrillateur à 9 h,
Organisée par les sapeurs pompiers au Centre de secours

14 juillet 2016 : 16 H 30 Rassemblement à la mairie et défilé dans les rues de MONTEAUX,



puis, Place Bernard de Montebise :

- Jeux pour les enfants et les adultes au cœur du village
- Dégustation des traditionnelles « Chouennes Montheobaldiennes »
- Restauration organisée par l'APE
- Bal populaire
- Feu d'artifice

24 juillet 2016 : Visite de l'Eglise Saint Pierre Saint Paul à 15 h.

6 août 2016 : Initiation au défibrillateur à 9 h,
Organisée par les sapeurs pompiers au Centre de secours

21 août 2016 : Visite de l'Eglise Saint Pierre Saint paul à 15 h.

4 septembre 2016 : 27^{ème} Vide Grenier « Michel Cholet » dans les rues du centre bourg organisé par le comité des fêtes

Inscription auprès des commerçants (emplacement gratuit). Une buvette associée à un stand de restauration avec andouillettes, saucisses, merguez, frites, etc. permettra de se manger sur place.

18 septembre 2016 : Visite de l'Eglise Saint Pierre Saint Paul à 15 h.

29 octobre 2016 : Messe de la Saint Hubert » à l'église St Pierre St Paul de Monteaux suivie d'un vin d'honneur et d'un concert de trompes de chasse

11 novembre 2016 : Commémoration du 11 novembre 1918 à 11h30, Mairie de Monteaux

19 Novembre 2016 : « Soirée des chasseurs »

Repas suivi d'une soirée dansante. Inscription et renseignements auprès des membres du bureau.

26 Novembre 2016 : Sainte BARBE des Sapeurs Pompiers Monteaux-Mesland—150^{ème} anniversaire de la création.

Cérémonie avec présentation de matériels en présence des Sapeurs Pompiers d'Onzain et de Chouzy sur Cisse.

29 novembre 2016 : Loto organisé par l'A P E - Salle des fêtes de Mesland

4 décembre 2016 : Randonnée Pédestre « LA MONTHEOBALDIENNE » organisée par l'association de gymnastique de Monteaux

Départ à la salle associative à partir de 07 H 30 ; 4 parcours de 9,5 km, 14 km, 17 km et 22 km

Halte casse-croûte à mi-parcours et vin de l'amitié au retour

9 décembre 2016 : Assemblée générale du comité des fêtes à la salle associative

10 décembre 2016 : Concours de belote organisé par le comité des fêtes- Salle associative

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
24 rue de la Vallée— 41150 MONTEAUX

Directeur de publication Yves Lehouelleur
Rédaction : Commission de la communication

Téléphone : 02 54 70 22 28
Télécopie : 02 54 70 26 41
Messagerie : mairie.monteaux@wanadoo.fr

